

Revoir Clair à Marsac-sur-l'Isle

Synthèse des Propositions

Chères Voisines, Chers Voisins,

*Ce tract présente des propositions pour les services de la Mairie
et résume celles des tracts thématiques précédents, sans refaire ni l'historique ni les constats.*

Bonne lecture !

Pour l'équipe, Jean-Bernard Bisson



Chacun des colistiers s'est présenté dans le [Tract 3](#)

UNE MAIRIE PLUS OUVERTE

- Assurer une permanence un ou deux samedis par mois, de 8h30 à 12h, pour les Affaires Générales.
- Mettre en place une application mobile conçue pour :
 - communiquer entre les habitants et la Mairie (réclamations, signalements, alertes).
 - annoncer les prochains événements communaux, associatifs et autres (animations, réunions, sorties, présentations, etc.).
- Utiliser toutes les occasions pour faire entrer les jeunes dans la Mairie.
Par exemple : cérémonies de passage en élémentaire, en 6^{ème}, fin du collège, fin des études secondaires, présentations de leurs projets.
- Donner libre accès à toutes les données légalement diffusables, dont celles concernant les projets en étude ([Tract1](#)).
- Tenir les Conseils Municipaux toujours dans une salle pouvant accueillir du public, à partir de 20h et les retransmettre en direct sur internet ([Tract 1](#)).





Revoir Clair à Marsac-sur-l'Isle

PERSONNES en SITUATION de HANDICAP (PSH)

- Soutenir les initiatives pour les PSH, en lien avec les professionnels de santé, les acteurs du Diapason, les Associations, les Écoles...
- Lutter contre l'isolement des PSH en améliorant l'accessibilité à toutes les activités proposées sur la Commune et en créant un tiers-lieu ouvert à tous.

SANTÉ

- Développer l'offre de soins en coordination avec les Communes voisines et l'Agence Régionale de Santé.
- Négocier des garanties et tarifs pour une mutuelle accessible à tous.

ÉNERGIES

- Négocier et proposer des contrats types pour les habitants de la Commune.

VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE CULTURELLE et FESTIVE ([Tract 2](#))

- Remettre les grandes fêtes ouvertes à tous à l'honneur.
- Soutenir la créativité des Associations, avec une part de subvention pour des activités ou projets nouveaux.
- Pour l'Amicale Laïque de Marsac, voter les subventions par Section : clarté pour les contribuables et pour les adhérents.
- A la Maison du Temps Libre, donner à la grande salle de la lumière naturelle et une vue sur le parc. Installer des douches.
- Créer un tiers-lieu ouvert à tous (le même que supra pour les PSH).
- Faciliter les interactions Diapason / Ecoles / PSH / CCAS / Associations (locaux adaptés, matériels, laboratoires...).

COLLECTE et TRI des DÉCHETS ([Tract 1](#))

- Réactiver le prêt de bennes, haute et basse, pour la collecte des végétaux.
- Collecter les déchets pour les personnes en difficultés hors cas prévus par le SMD3.
- Avec le Département et le SMD3 :
 - En application de l' [Article R2224-24 du CGCT](#) (exigence de salubrité et de service équivalents à ceux de la collecte en porte à porte), reconcevoir le circuit de collecte et de tri pour les particuliers et les Entreprises. En revoir la tarification.
 - Nous inspirer d'usines performantes d'incinération et de valorisation des déchets non recyclables.
- Donner une seconde vie aux objets, par des collectes de dons (vêtements, vaisselle, linge de maison...), en lien avec les ressourceries et les Associations.

PATRIMOINE

- Préserver la biodiversité en milieu naturel et la développer en milieu urbain.
- Sauvegarder les bâtiments emblématiques.
- Optimiser l'utilisation des équipements, par exemple des salles à la MTL et au Vieux Moulin.





Revoir Clair à Marsac-sur-l'Isle

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

- Actualiser et tester le PCS sur les cas de risques majeurs (inondations, glissements de terrains, feux de forêt...).
- Œuvrer avec le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle ([SMBI](#)) et les propriétaires, publics et privés, pour nettoyer les écluses, dégager les barrages et enlever au plus vite du cours de la rivière, les arbres et autres objets.
- En cas d'annonce d'inondations, être proactifs vis-à-vis des habitants exposés (parpaings, sacs de sable etc.).

SÉCURITÉ ENVIRONNEMENTALE

- Nettoyer les chemins du domaine public.
- Entretenir les fossés d'écoulement des eaux pluviales et en créer de nouveaux.
- Développer les compétences pour lutter contre les espèces invasives : frelon asiatique (*vespa velutina*), moustique tigre (informations, achats groupés de pièges).
- Demander le piégeage des sangliers.

SÉCURITÉ des PERSONNES et des BIENS

- Rendre effectif le dispositif « Voisins vigilants ».
- Mettre en place une Police Municipale mutualisée avec des Communes voisines, pour maximiser la couverture horaire, y compris en périodes de congés.

VOIRIES

- Équiper de trottoirs les voies les plus fréquentées, restaurer ceux en mauvais état. ([Tract 5](#))
- Mettre un éclairage public solaire aux carrefours et ronds-points à risque la nuit.
- Pousser à l'enfouissement des réseaux.
- Définir, avec les riverains, les moyens les plus adaptés pour réduire la vitesse des véhicules sur certaines rues et routes (chicanes ou autres dispositifs).
- Traiter sans ambiguïté les questions d'emprises foncières et d'alignement pour les 17 voiries citées dans la [Délibération 2023/79](#).

TRANSPORTS

- Remettre en état les abribus et en construire de nouveaux.
- Organiser un point au moins annuel entre les usagers et les prestataires (bus et train) pour adapter l'offre notamment pour les écoliers, collégiens, lycéens et étudiants.

ZONES D'ACTIVITÉ

- Faire des points d'avancement périodiques, en Mairie ou sur site, sur des actions concrètes avec les Entreprises, les Commerces, les Syndicats et le Grand Périgueux.
Exemples : emplacements des bornes SMD3 dans la ZAE, installation de toilettes publiques près des Commerces dans le bourg, zones bleues à définir avec les Entreprises et Commerces.





Revoir Clair à Marsac-sur-l'Isle

URBANISME et LOGEMENT

([Tract 4](#))

- Par secteur, fixer le nombre maximal de logements et fixer la proportion de logements sociaux à respecter pour une véritable mixité sociale.
- Consulter les chefs d'entreprise sur les besoins en logement local.
- Consulter les bailleurs sociaux spécialisés en logements pour étudiants et jeunes travailleurs.
- A Marsac-sur-l'Isle et au Grand Périgueux :
 - refuser toute garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux puisqu'ils ont une Caisse de Garantie.
 - n'accepter de rétrocession de voirie et de réseaux que par votes publics.
- Mettre en concurrence :
 - les aménageurs et promoteurs chaque fois que possible.
 - les bailleurs sociaux pour maximiser la qualité des logements sociaux.
- Ne plus brader le foncier de la Commune.

INVESTISSEMENTS

([Tract 5](#))

- Au lieu de CVCB, construire des trottoirs, des abribus et des pistes cyclables.
- Elargir le trottoir entre le pont sur la voie ferrée et le rond-point proche de la passerelle sur l'Isle.
- Centre Bourg : au lieu de rechercher le spectaculaire, faciliter la vie des commerçants, professionnels de santé et autres acteurs implantés dans ce quartier.
- Faire du Parc des Bernardoux (École - Mairie) le lieu le plus attrayant pour tous : bancs, stationnements enherbés, jeux.
- Reconfigurer les locaux scolaires, cantine et l'ALSH, pour un meilleur accès des enfants aux extérieurs.
- Complexe sportif Jean et Renée Septembre : projet à revoir avec les Associations et les habitants.
- Préparer l'accès à une passerelle d'intérêt supra-communal sur l'Isle au Chambon.

TRAJECTOIRE FINANCIÈRE ([Tract 5](#))

- Calculer entre Marsacois, en Commission Mixte, la trajectoire financière de la Commune.
- Toujours accompagner les annonces de gros projets d'une publication détaillée de la projection de trésorerie de la Commune.

Nous ne faisons pas d'annonces spectaculaires. Nous proposons un changement de méthode pour prendre ensemble les meilleures décisions utiles à notre vie communale.

Merci de nous avoir lus jusqu'au bout, à bientôt !

INVITATIONS - REUNIONS PUBLIQUES

Discutons ensemble à la Maison du Temps Libre

Vendredi 06 mars 2026 à partir de 20h

Mercredi 11 Mars 2026 à partir de 18h30

